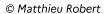
2.4. L'emploi du LSPCC lors des ouvertures de portes

Dans le cadre des missions relatives aux personnes ne répondant pas aux appels et/ou les ouvertures de porte avec victime, l'emploi du LSPCC permet à un sauveteur d'accéder à un étage depuis l'étage supérieur.

Lors de la reconnaissance dans un appartement, ce dernier peut rester, amarré durant la reconnaissance succincte de la première pièce.

En l'absence de risque, après avoir informé l'équipier chargé de l'assurance, il se désolidarise du système, fixe le mousqueton de la corde sur un point d'attache et poursuit sa reconnaissance.





Toujours préconiser un chemin de repli et s'assurer que la longueur de corde utile permette d'y accéder.



Cette manœuvre est réalisée, en fonction de l'urgence de la situation, dans le cas où la façade ne serait pas accessible aux moyens élévateurs aériens.